



FWA

LA FÉDÉRATION WALLONNE DE L'AGRICULTURE

Fédération Wallonne de l'Agriculture
Chaussée de Namur, 47 | B-5030 Gembloux
Tél. : 081/60.00.60 | www.fwa.be

Par les agriculteurs, pour les agriculteurs.



Le sous-sol wallon Mendeleïev sous nos pieds?

Les impacts de l'utilisation du sous-sol sur le milieu agricole

Séminaire CRAEC – 1^{er} octobre 2026
Benoît Haag, secrétaire général FWA

1. La FWA, c'est quoi ?
2. La cohabitation de l'exploitation sol & sous-sol
3. La réhabilitation des carrières en agriculture
4. Conclusions





FWA

- La fédération wallonne de **tous les agriculteurs** et de **toutes les agricultures**
- Guidée au quotidien par 3 enjeux clés :
 - **Revenu** agricole
 - **Soutenabilité** des modes de production et des produits
 - **Bien-être** des agriculteurs
- Organisation professionnelle membre du **CESE** et du **CCE**

1. La FWA, c'est quoi?

*Par les agriculteurs,
pour les agriculteurs*



Celui qui s'adapte, survit ! (Darwin)

Climat changeant

Géopolitique instable

Nouvelles maladies

Inflation importante

Politique peu cohérente

Bureaucratie forte

Problèmes environnementaux

Spéculation foncière

Opportunités

Incertitudes

Risques

L'union faite la force !

Résilience face au
changement

2. La cohabitation de l' exploitation des sols & sous-sol



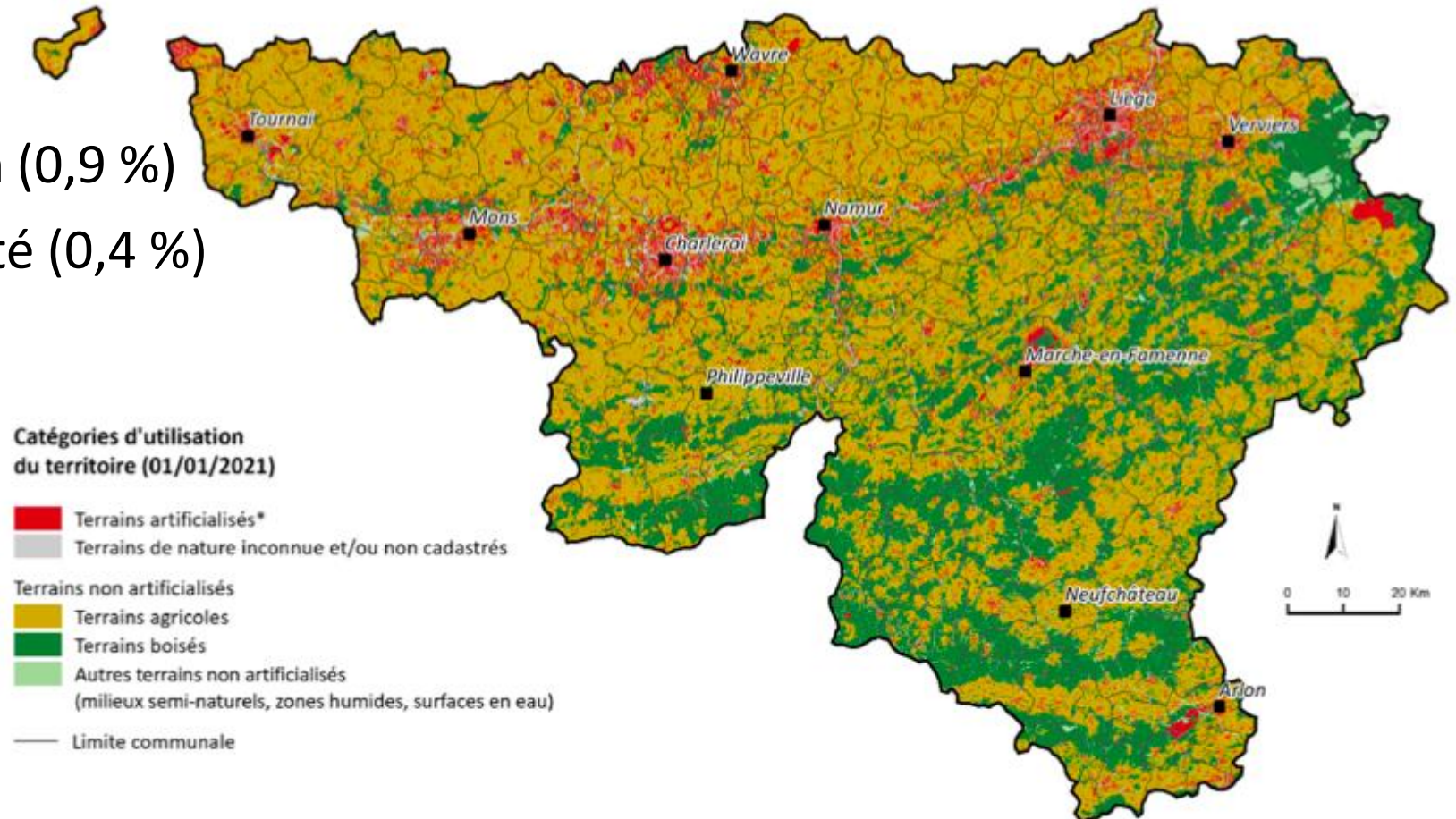
La surface agricole utile représente 44 % du territoire wallon

Carte de répartition de l'utilisation du territoire en 2021

En Wallonie :

- 735 000 ha de SAU (44,0 %)
- 15 131 ha en zone d'extraction (0,9 %)
- 5 932 ha de carrières en activité (0,4 %)

73 % des zones d'extraction sont
contigües à de la zone agricole)





La cohabitation carrières/agriculture

2 secteurs de productions primaires en Wallonie

2 secteurs économiques qui pèsent sur le PIB wallon et pourvoyeurs d'emplois et de matières premières.

2 secteurs qui ont élaboré ensemble une charte de bon voisinage pour se connaître et se concerter

2 secteurs qui collaborent dans la gestion des abords de carrière par pâturage



FWA



Concurrence d'usages croissante sur les terres agricoles

ARTIFICIALISATION

Zonings, services, lotissements, extensions de carrières...

→ Des terres agricoles transformées en espaces non agricoles.

SPÉCULATION FONCIÈRE

Les terres agricoles deviennent des actifs d'investissement, alimentant la pression sur les prix.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Photovoltaïque, éolien, biomasse, crédits carbone...

→ De nouveaux usages concurrencent l'usage agricole.

⚠ L'envolée du prix des terres fragilise leur vocation première : produire pour l'agriculture et contribuer à la sécurité alimentaire.

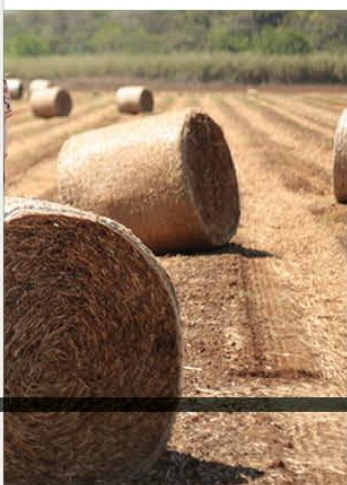
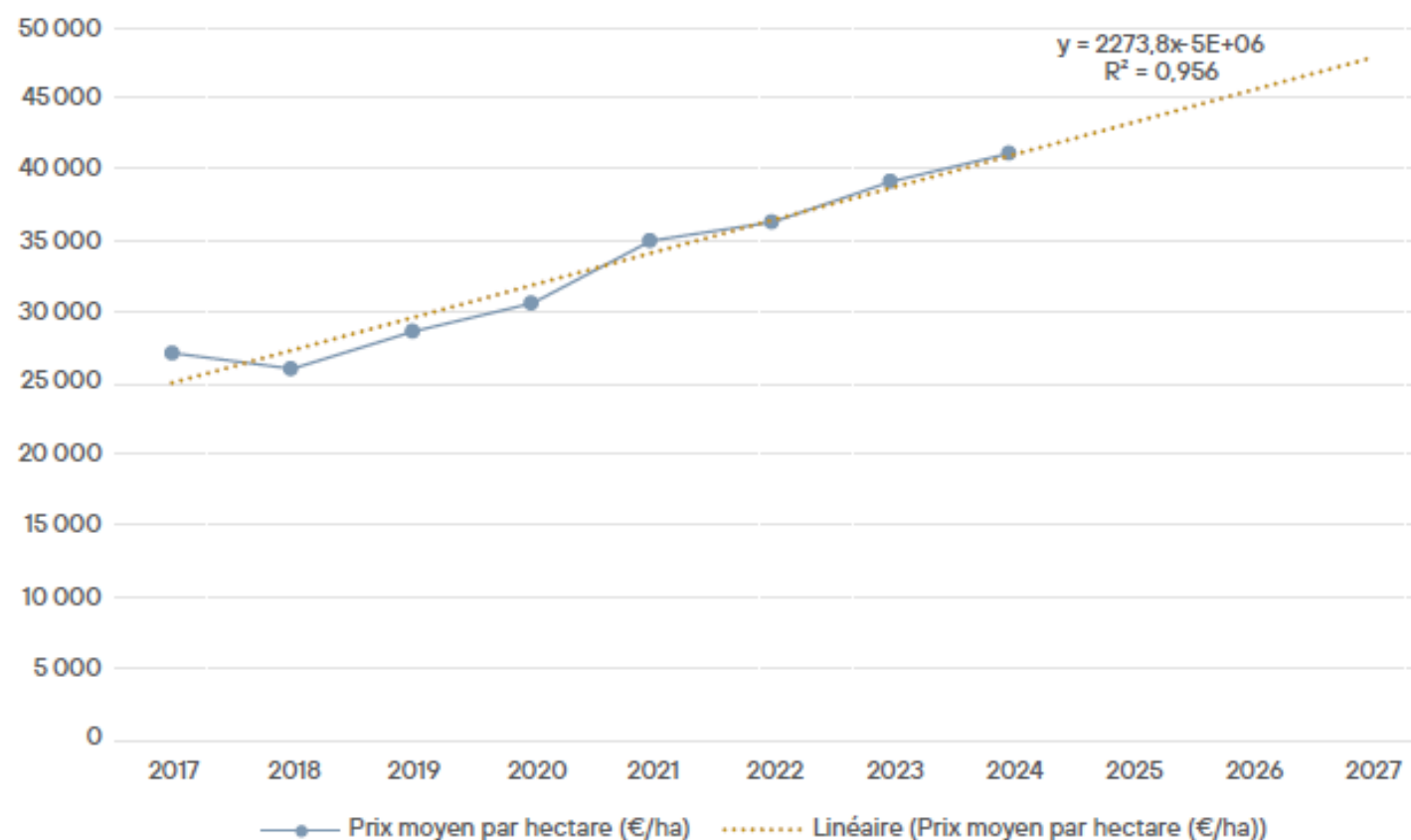


FWA



L'évolution des prix du foncier

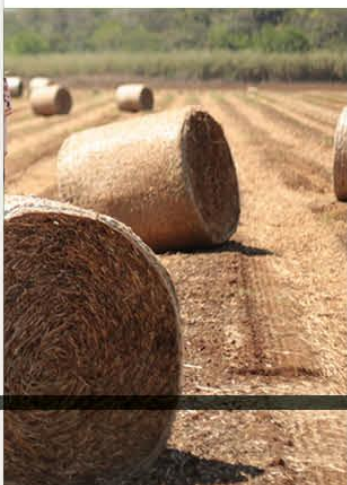
Fig. 1.3.2.1.1 : évolution du prix moyen (€/ha) des ventes de biens immobiliers agricoles non bâtis situés entièrement en zone agricole sur base des notifications annuelles à l'OFA (2017-2024)





La cohabitation carrières/agriculture

Deux secteurs FWA/FEDIEX qui ont élaboré ensemble une charte de bon voisinage pour se connaître et se concerter



Charte de bon voisinage Entre le secteur agricole et le secteur carrier

Entre

La Fédération des Industries Extractives de Belgique (dénommée FEDIEX), dont le siège social est établi au 8 rue Volta, 1050 Bruxelles,

Représentée par M. Jacques-Bernard De Jongh, Président, M. Jean-Pierre Jacobs, Administrateur Délégué, et M. Michel Calozet, Délégué Région wallonne

Et

La Fédération Wallonne de l'Agriculture (dénommée FWA), dont le siège social est établi au 47 Chaussée de Namur, 5030 Gembloux,

Représentée par M. René Ladouce, Président, et M. Jean-Pierre Champagne, Secrétaire Général

3. La rehabilitation des carrières en agriculture

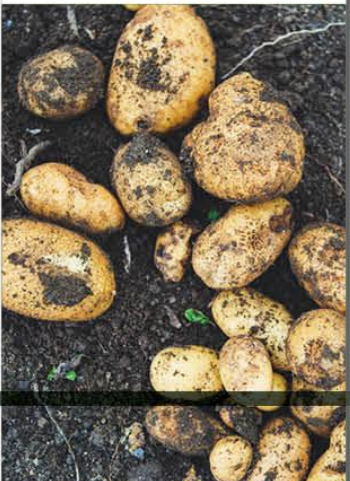


La réhabilitation des carrières, une phase essentielle pour l'agriculture



- Envisager le retour à l'agriculture après la période d'extraction
- Prioriser ce type de réhabilitation dans les permis d'exploiter (CODT)
- Trop peu d'expérience en Wallonie

=> Appel aux politiques pour favoriser les projets de réhabilitation



Romont, exemple unique de réhabilitation



225 ha exploités depuis 1975

Une réhabilitation progressive

Plusieurs phases d'extraction :

- Les terres de la 1^{re} phase réaménagées et restituées à l'agriculture
- Objectif à terme : 70 % du site rendu à l'agriculture



Romont, exemple unique de réhabilitation

La Butte du Romont

Créée à partir de terres impropres à l'extraction.

Aujourd'hui :

- Biodiversité riche
- Habitat favorable à de nombreuses espèces protégées
- Prairies et zones humides
- Verger et pâturages

Un modèle encore perfectible

- Mieux anticiper
- Meilleur Suivi des engagements avec les agriculteurs



FWA



**La réhabilitation agricole des carrières en Wallonie :
Analyse de la législation et identification de pistes
d'action**

Mémoire présenté par François PÉTERS

pour l'obtention du titre de

**Master en urbanisme et développement territorial
Finalité « Territoires post-industriels et rurbains »**

Année académique :

2025-2026

Présidence des mémoires :

Pr. Jan BOGAERT

Promoteur :

Pr. Serge SCHMITZ

Co-promoteur :

M. Géant CHUMA BASIMINE

Lecteurs :

**Pr. Jean-Marie HALLEUX
M. Joël PRIVOT**

Disposer d'un cadre clair pour la réhabilitation agricole

ORIENTER

Créer un outil d'aide à la décision pour accompagner les carriers dans leurs projets de réhabilitation.

STRUCTURER

S'inspirer des expériences menées en France et en Angleterre pour définir un processus clair et ses étapes.

PRÉSERVER

Organiser la gestion des terres excavées en préservant la couche fertile.

SUITE : Etablir un cadastre des carrières à réhabiliter ?

4. Conclusions

- La pression d'extraction sur nos sous-sols va accroître la **pression sur le parcellaire agricole**.
- La réhabilitation devrait être généralisée via un **cadre clair**.
- Un **outil d'orientation** devrait être mis aux mains des carriers.

